

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 29 MAI 2007

Personnes présentes:

Représentant de la municipalité

Mme DAVID, adjointe à la vie sociale

Parents élus

Mme ATLAN-LALANNE (PEEP)
Mr BRUANT (FCPE)
Mme CHANDELIER (FCPE)
Mme CONTE (PEEP)
Mr DEBRET (FCPE)
Mme DILLY (FCPE)
Mr FERRARIS (FCPE)
Mme HILDEBRANDT (FCPE)

Enseignantes

Mme BALZANO (directrice)
Mme DOTTI
Mme GODIOT
Mme LOPEZ
Mme MARANINCHI
Melle PAOLI
Mme SACHET

ATSEMs

Mme ALEXANDRE
Mme CADET
Mme CHAILLAN
Mme FERAUD
Mme PALAZZO
Mme VENTURI

DDEN

Mme MARCHETTO

1. La rentrée 2007

L'équipe pédagogique. A la rentrée Mme Godiot Chantal ne sera plus dans l'école du fait de son départ à la retraite. Mme Lopez Christine reprend à temps plein. Mme Maraninchi Sabine quitte l'école. Mme Razza Corinne, nouvellement nommée sur l'école, complètera le mi-temps de Mme Debes Françoise. Les autres membres de l'équipe, enseignantes et ATSEMs ne changent pas.

Les effectifs. Les inscriptions ne sont pas terminées. On peut noter cependant un peu moins de futurs élèves nés en 2004. Si cela se maintenait d'ici la fin juin nous pourrions proposer quelques entrées en TPS (Toute Petite Section) pour des enfants nés en 2005. La directrice rappelle que, dans ce cas, seul le critère « Date de naissance » est pris en compte par l'école et la commune pour la proposition d'entrée à l'école maternelle. De plus resteront prioritaires les enfants de Coudoux nés en 2004, même s'ils ne se manifestent qu'à la rentrée de septembre.

Aménagement du temps scolaire. Les écoles de Coudoux voient l'aménagement de leur temps scolaire modifié pour l'année scolaire 2007 / 2008. En effet nous passons à la semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Le calendrier national, qui vient d'être publié, sera affiché et remis aux familles. La rentrée des élèves est maintenue le mardi 04 septembre 2007. Toutes les informations concernant les modalités de cette rentrée seront affichées à l'entrée de l'école la dernière semaine d'août.

Le budget. L'équipe enseignante affiche sa surprise quant à la baisse du budget de l'école de 1500 euros. Ce budget correspond au poste « Achat de mobiliers », indispensable pour le renouvellement des tables, chaises et bancs dans les classes. Les enseignantes sont toujours dans l'attente d'une réponse à leur courrier adressé en mairie mi mai. Mme David propose de s'en informer.

Les photos de classe seront réalisées plus tôt dans l'année (mi novembre) et seront sujettes à une nécessité de qualité.

Les collations, réalisées le matin en classe, s'inscrivent dans un temps strictement éducatif (exprimer ce que l'on sent, éducation au goût, hygiène). La base alimentaire reste les fruits frais et les purs jus de fruits. Il est rappelé que la participation de toutes les familles est nécessaire pour un bon fonctionnement. Les enseignantes souhaitent pouvoir conserver la liberté de l'organisation de ce fonctionnement.

2. Les intervenants

Musique. Il est demandé que soit maintenue l'intervention de Mme Kling-Slimi sur un projet « musique » à l'école maternelle. Actuellement elle est présente une matinée par semaine sur l'année et un après-midi par semaine sur la moitié de l'année.

Bibliothèque. De même l'école souhaite renouveler l'intervention de la bibliothécaire, une matinée par semaine, pour un travail avec les enfants mais également une activité de classement et de rénovation des livres de la BCD. L'école souhaite la clarification du fonctionnement de cette intervention.

3. Les projets

L'école est très souvent sollicitée par les parents, les associations et autres (grands évènements : Téléthon...) pour conduire divers projets. Malgré l'intérêt de chacun nous ne pouvons répondre à chaque sollicitation, l'école ayant elle-même de nombreux projets, définis en équipe suivant des objectifs pédagogiques établis en relation avec le projet d'école.

Après concertation nous ne nous engagerons pas dans le concours national « jeunes dessinateurs » organisé par l'association PEEP. Par contre nous attendons plus d'informations concernant leur proposition de projet sur le thème de « L'hygiène et la sécurité ».

Nous soutenons l'action de l'association FCPE concernant la soirée « Jeux de société » en lien direct avec une fiche action du projet d'école.

La FCPE souligne la difficulté d'inscrire, dans le temps, l'objectif d'une action comme le Pédibus. Dans le cas où un projet plus précis serait élaboré, l'école pourrait s'inscrire comme relais informatif auprès des familles.

La mairie doit pouvoir être informée dès le mois de juin pour soutenir cette action. Sans pouvoir mettre à disposition des moyens humains, elle propose néanmoins une nouvelle réflexion afin de diversifier les actions.

Le projet jardin : Malgré l'énergie dépensée à la préparation du projet celui-ci est de nouveau retardé dans sa mise en place.

D'une part, seulement une partie du financement sollicité auprès de l'Inspection d'Académie a été accordé (300 euros) ne permettant pas l'intervention de l'artiste prévue pour encadrer la partie aménagement artistique du jardin. 85 euros ont également pu être obtenus en envoyant le projet à l'OCCE (Centrale de la coopérative de l'école).

D'autres parts les travaux d'aménagement du jardin n'ont été réalisés qu'en partie. La taille, le nettoyage et le remblaiement des espaces en terre cultivable ne sont toujours pas finalisés. Ceci nuit aux actions de plantations prévues par les élèves. La commune a de nouveau été relancée pour son intervention dans l'école à ce sujet (une liste des travaux lui a été communiquée).

La FCPE suggère de faire appel aux parents d'élèves volontaires pour aider à l'avancée de ce projet en collaboration avec les enseignants. Ceci pourrait être réalisé dès l'approvisionnement en terre végétale.

Il semble qu'une partie des actions puissent être confiée aux parents. Toutefois la nécessité de l'intervention de personnel municipal compétent persiste pour d'autres tâches.

A ce sujet Mme David est favorable à l'intervention des parents et prend note des réclamations en ce qui concerne les travaux d'entretien demandés.

4. Cantine et périscolaire

(Questions soulevées par les fédérations de parents d' élèves de l'école, FCPE et PEEP)

Mme David rend compte de la décision prise concernant la visite en cantine souhaitée par les parents d'élèves des deux associations. Cette visite est suspendue en raison d'une réorganisation liée au changement d'aménagement du temps scolaire prévue à la rentrée prochaine. Mr le maire propose de rediscuter ce point à compter de septembre 2007.

Mme Marchetto, DDEN, qui assiste de droit au Conseil d'Ecole, rappelle sa demande de visite en cantine. Elle souligne le fait que cela lui avait été accordé lors du premier Conseil d'Ecole de l'année mais que, pratiquement, cela lui a été refusé par la suite. Elle rappelle sa neutralité et renouvelle sa demande. Elle précise que cette visite pourrait avoir lieu en présence du président départemental des DDEN. Mme David lui conseille d'entrer en contact directement avec Mr le maire pour réitérer sa demande.

A la question de l'absence du personnel d'encadrement en cantine, Mme David souligne qu'un soutien est apporté selon la disponibilité du personnel communal. Dans le cas d'une absence de longue durée le remplacement peut être envisagé.

Les associations renouvellent leur demande à la commune d'augmentation du nombre de personnes impliquées dans l'encadrement du temps périscolaire (Actuellement deux ATSEMs jusqu'à 50 enfants). L'idée d'une personne polyvalente qui serait susceptible d'intervenir là où le besoin se trouve (cantine, périscolaire ou autres...) est soulevée. Mme David en prend note et souligne que ce point sera repensé en lien direct avec la réorganisation précédemment citée.

Un sens interdit sera apposé sur la porte d'entrée de l'école afin que, lorsque celle-ci est fermée, en temps périscolaire, les parents empruntent la sortie par le stade. Pour des raisons évidentes de sécurité cette porte doit restée fermée lorsque les ATSEMs de surveillance à la garderie sont dans la cour de l'école.

Pour information : les menus de la cantine seront conservés toute une semaine et à disposition des parents près de la borne à « badger ».

5. Les travaux

La municipalité a confié la maintenance des jeux extérieurs d'enfants à une société qui sera également chargée d'intervenir sur les jeux de la cour de l'école maternelle. Nous saluons cette initiative. Une première liste des restaurations à effectuer a déjà été établie en présence du responsable.

La directrice demande ce qu'il en est de l'établissement des devis pour réhabiliter la cour du bas actuellement très salissante, surtout à l'approche des temps secs. Mme David doit se renseigner.

Depuis le dernier Conseil d'Ecole peu de travaux, précédemment demandés, ont été réalisés. La directrice souligne le manque d'entretien de certains espaces. Une liste des travaux a de nouveau été transmise en mairie ainsi qu'au responsable des services concernés. De nombreux points ne portent que sur l'entretien des locaux et de plus ont déjà été signalés par écrit en septembre 2006. L'école attend de connaître les dates de réalisation de ces divers travaux.

6. Festivités de fin d'année.

Toutes les classes ont effectué une sortie de fin d'année. A l'Ecomusée de Gardannes pour les Grandes Sections, au jardin de l'alchimiste à Eygalières pour les moyens et à la ferme de Velaux pour les plus jeunes.

Egalement, en fonction du projet de classe de chacun, diverses sorties pédestres ont été organisées : à la bibliothèque, dans le village et la campagne Coudoucénne, dans un jardin potager...

Une grande manifestation à vélo sur le stade de Coudoux par les élèves des grandes sections a permis de clôturer trois années d'apprentissage par la remise d'un diplôme de cycliste confirmé. Un article est à paraître dans le petit Journal de Coudoux.

La fête de fin d'année aura lieu samedi 30 juin. La chorale vous y sera présentée ainsi qu'une exposition sur le thème des jeux de société.

Les enfants, par ailleurs, assisteront à une représentation de théâtre donnée par les adolescents de l'IME des Parons. Cette première rencontre, permise par l'intermédiaire de la PEEP, peut être un point de départ pour divers échanges sur les thèmes de la différence et du respect de l'autre.

La directrice remercie tous les participants au Conseil d'Ecole tant pour leur implication que pour leur part active à la bonne marche de l'école.
Levée de la séance à 8h15.

La municipalité

Les parents élus

La directrice